



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
des Vallées de la Brayne
et de l'Anille



RELAIS
petite enfance
accueil information accompagnement

AUTORISATION PARENTALE DE PARTICIPATION AUX ATELIERS DU RELAIS PETITE ENFANCE

Les temps d'Atelier Jeux et Rencontres, hors du domicile de l'Assistant(e)s Maternel(le)s, permettent aux enfants de découvrir d'autres espaces de jeux, d'éveil, d'autres enfants, d'autres adultes et ainsi de multiplier leurs expériences motrices, sensorielles, cognitives et sociales. Pour l'Assistant(e) Maternel(le), ces temps permettent de partager des savoir-faire, des savoir-être et d'échanger sur les pratiques, avec d'autres professionnels de la petite enfance. L'accès au service est gratuit, financé par la Communauté de communes des Vallées de la braye et de l'Anille et la Caf de la Sarthe. **Chaque enfant reste sous l'entière responsabilité de son assistante maternelle ou garde à domicile.** La présence des enfants est soumise à l'autorisation parentale ci-dessous :

1. COORDONNEES DES RESPONSABLES LEGAUX

Père / parent 1/autre responsable légal :

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Mère / parent 2/autre responsable légal :

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

2. VOTRE(VOS) ENFANT(S)

Nom, prénom :

Né(e) le :

Nom, prénom :

Né(e) le :

Nom, prénom :

Né(e) le :

3. NOM DE VOTRE ASSISTANT(e) MATERNEL(Le) AGREE(e)

Monsieur ou Madame :

(NOM).....(Prénom).....

Commune :

4. AUTORISATION

Je soussigné(e), Madame et/ou Monsieur..... :

☐ déclare avoir pris connaissance de la Charte des ateliers du Relais petite enfance (disponible en ligne ou sur demande à relaispetiteenfance@cc-vba.com et remis à chaque Assistante maternelle participante)

☐ autorise mon(mes) enfant(s) ci-dessus à participer aux ateliers (y compris en extérieur) organisés par le Relais petite enfance de la Communauté de communes des vallées de la braye et de l'anille.

Signature des Parents :

Fait à le,

NB : Si l'assistant(e) maternel(le) a besoin d'utiliser son véhicule pour se rendre aux activités du RPE, il (elle) doit avoir déclaré(e) à son assureur l'utilisation de son véhicule dans le cadre de son activité professionnelle pour transporter les enfants qui lui sont confiés et présenter son attestation d'assurance au parent-employeur. L'accord du parent employeur est obligatoire et est formalisé par écrit dans le contrat de travail et d'accueil de l'enfant. Les enfants doivent être transportés dans des sièges auto respectant les normes européennes et adaptés au poids et à l'âge de l'enfant.

5. DROIT A L'IMAGE

Les images des enfants sont majoritairement anonymisées (photos de dos ou stickers sur les visages) dans le respect du droit à l'image de ces derniers. (1) Le Relais ne peut cependant être tenu responsable des photos prises par les Assistantes maternelles, bien que l'animatrice appelle à la vigilance de chacun sur ce point.

Je soussigné(e), Madame et/ou Monsieur..... :

☐ déclare avoir pris connaissance que le Relais Petite Enfance peut à des fins de communication utiliser des photos et ou vidéos prises lors de ces ateliers collectifs et

☐ autorise

ou

☐ n'autorise pas

la Communauté de communes des vallées de la braye et de l'Anille à utiliser et diffuser à titre gracieux toute photographie ou enregistrement vidéo (dont voix) de mon enfant, réalisés dans le cadre des activités du Relais petite enfance.

Signature des Parents :

Fait à le,

6. DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

Le Relais petite enfance est amené à utiliser les informations personnelles de ce document dans le cadre strict du service (logiciel Inoe), permettant le suivi administratif pour le temps de présence de l'enfant aux ateliers sur l'année scolaire et l'activité statistique nécessaire à sa gestion (2 ans). (2)

Je soussigné(e), Madame et/ou Monsieur..... :

☐ déclare avoir pris connaissance de l'enregistrement des informations recueillies et accepte de figurer dans la base informatique famille du Relais petite enfance

Signature des Parents :

Fait à le,

(1) En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos respectent la vie privée et la réputation de chacun.

(2) Les données recueillies sont à l'usage unique du Relais petite enfance. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen 2016/679 du 27 avril 2016, dit Règlement Général sur la Protection des Données- RGPD, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification et effacement des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Relais Petite Enfance (02.59.29.12.20).